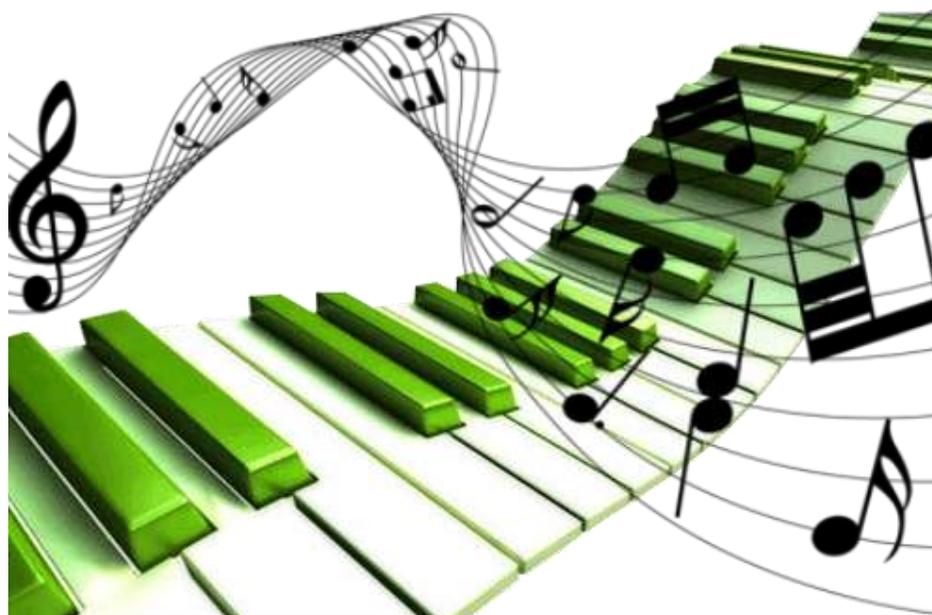




Planification annuelle 2018-2019

Spécialiste – MUSIQUE

À l'intention des parents



Musique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales.
Interpréter des pièces musicales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend quelques connaissances liées à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	Avec l'aide de son enseignant, l'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue.

Elle programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 12 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 18 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Apprentissage de cellules rythmiques de base. (percussion corporelle)</p> <p>Initiation aux percussions simples (ex. : claves, guiro, bloc de bois, etc.)</p> <p>Création d'effets et/ou trames sonores.</p> <p>Apprentissage mélodique par le chant.</p> <p>Présentation, à travers les diverses situations d'apprentissage, de compositeurs et interprètes ainsi que de leur importance.</p>	<p>Non</p> <p>Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin</p>	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Initiation aux percussions mélodiques (xylophones et carillons)</p> <p>Apprentissage d'accompagnement sous forme d'ostinato.</p> <p>Initiation au jeu d'ensemble : répondre aux directives d'un chef.</p> <p>Reconnaissance auditive de certains éléments de base (ex. : lent/rapide, série sons ascendants/descendants, etc.)</p>	<p>Oui</p> <p>C1+</p> <p>C2+ C3</p>	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions.</p> <p>Création d'une pièce simple.</p> <p>Observation simple de la composition de ses paires.</p>	<p>Non</p>	<p>Oui</p> <p>C1+C2+C3</p>

Musique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.
<p>Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 12 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 18 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de certaines formules rythmiques. (percussion corporelle) Apprentissage de pièces aux percussions. (ex : xylophones, tambour, etc.) Création d'effets et/ou trames sonores. Apprentissage mélodique par le chant.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage d'accompagnement sous forme d'ostinato. Reconnaissance auditive des différents éléments de la musique (ex. : cellules rythmiques, fort/doux, vite/lent, etc.) Utilisation du vocabulaire de base lors d'observation critique de son propre jeu ou de celui de l'ensemble.	Oui C1+C2 + C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce simple. Observation critique d'une composition de ces paires.	Non	Oui C1+C2+C3

Musique, 3^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la troisième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 12 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 18 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Initiation aux techniques de la flûte à bec.</p> <p>Apprentissage de courtes pièces mélodiques à la flûte à bec.</p> <p>Apprentissage des symboles graphiques de la musique. (ex : lecture de partitions)</p> <p>Consolidation des acquis par la création/improvisation de courtes mélodies.</p> <p>Présentation, à travers les diverses situations d'apprentissage, de compositeurs et interprètes ainsi que de leur importance.</p>	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Apprentissage de pièces en combinant la flûte à bec avec certaines percussions.</p> <p>Consolidation des acquis par la création/improvisation de courtes mélodies.</p> <p>Initiation au jeu d'ensemble dirigé. (réagir aux directives d'un chef)</p> <p>Évaluation critique de son jeu ou de celui de l'ensemble.</p>	Oui C1-2-3	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Composition d'une courte pièce musicale.</p> <p>Évaluation critique de la composition de ses paires.</p> <p>Apprentissage de pièces diverses. (ex : à la flûte et/ou percussions)</p>	Non	Oui C1+C2+C3